

Baccalauréat Général et technologique : à partir de la session 2015

FICHE CONSEILS CANDIDATS EPREUVE PONCTUELLE FACULTATIVE TENNIS

Cette fiche annexe (voir la fiche épreuve) a pour objet de vous expliquer de manière succincte les modalités de cette épreuve et de présenter quelques conseils de préparation.

L'épreuve de tennis est composée d'une prestation physique sur 16 points et d'un entretien sur 4 points.

Compétence attendue niveau 5 : Pour gagner le match, concevoir et conduire des projets tactiques en adaptant son jeu (varier le rythme, masquer les coups, etc.) face à chaque adversaire.

1. Remarques du jury

Niveau requis: l'épreuve facultative de tennis au baccalauréat nécessite un niveau d'expertise suffisant (équivalent à un niveau de milieu de 3^{ème} série) pour espérer obtenir une note supérieure à la moyenne. Ce type d'épreuve requiert une préparation physique adaptée, ainsi qu'une pratique régulière de l'activité. L'expérience accumulée en compétition est un atout important.

Le jury conseille au candidat d'être prêt physiquement pour cette épreuve et notamment avoir les capacités à enchaîner plusieurs matchs sur une durée de 1 heure.

En ce qui concerne l'arbitrage le candidat doit être capable d'annoncer le score à haute et intelligible voix et de prendre les bonnes décisions clairement et rapidement. Le comptage de points sous forme de jeu décisif doit être connu.

A l'issue du match, l'arbitre doit venir rapporter le résultat au jury : score, nom du vainqueur.

Accompagnateurs : aucun observateur ne sera autorisé à proximité des courts de tennis pendant la durée de l'épreuve.

2. Le déroulement de la prestation physique

- Suite à un échauffement, les candidats sont regroupés par poules de 3, de niveau approchant.
- Chaque candidat joue plusieurs rencontres au temps avec un comptage à la façon d'un jeu décisif. Il sera aussi placé en situation d'arbitre.
- Le nombre de matchs gagnés est comptabilisé.

La fin de la prestation physique est annoncée par le jury.

3. Le déroulement de l'entretien

Durée de l'oral : 15 minutes.

Quatre champs de connaissance sont abordés :

- Retour sur la prestation physique : description et analyse de sa pratique.
- Connaissance de l'activité tennis : aspects tactiques, techniques et stratégiques.
- Connaissances scientifiques en lien avec la pratique du tennis : filières énergétiques, préparation physique, groupes musculaires sollicités, principes d'échauffement...
- Connaissances réglementaires et culturelles de l'activité tennis

4. La notation

Une note de 0 à 20 est proposée par le jury. Cette note finale correspond à l'addition des points acquis dans l'épreuve de prestation physique et dans l'épreuve d'entretien.

Concernant l'épreuve physique, vous trouverez l'ensemble des critères d'évaluation sur le référentiel national de l'épreuve de tennis.

5. Matériel

Une tenue sportive correcte est exigée.

Le candidat doit venir avec sa raquette personnelle et des balles pour l'échauffement.

L'épreuve se déroulant sur la journée, les candidats prévoient un repas froid et une collation.

Des recommandations particulières à chaque centre d'examen peuvent être précisées sur la convocation.

Nous vous souhaitons une bonne préparation afin de réaliser la meilleure prestation possible le jour de l'épreuve.